

# Magnanville

magazine

*un état d'esprit*



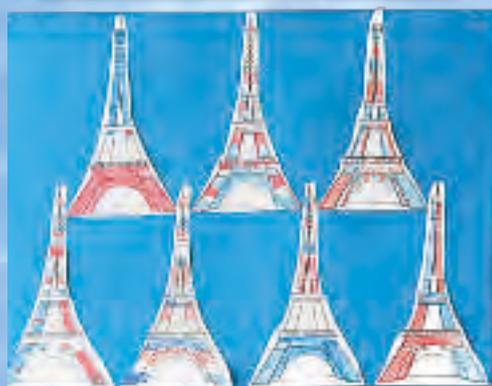
## Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants



Liberté

Egalité

Fraternité



# sommaire

## 4 → nous

Catherine Guerbois, élue à la jeunesse  
Job d'été : c'est le moment de postuler  
La ville a son nouveau boulanger  
La semaine bleue des seniors

## 6 → notre vie

Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants a pris place  
Tennis : les derniers résultats chez les jeunes  
Relais Assistantes Maternelles : quelles activités ?  
La 1<sup>re</sup> borne de recharge électrique inaugurée  
Cabinet médical des Mongazons

## 9 → notre ville

Un bassin pour limiter les dégâts des ruissellements  
Taxe d'habitation : comprendre votre feuille d'impôt

## 11 → notre territoire

Communauté Urbaine  
Ramassage des déchets verts



**Dimanche 14 février,  
16h, au Colombier :**

**Jeu à 3 mains  
« Théâtre musical et visuel »  
Jeune public, dès 3 ans**

**Plus d'infos :  
[www.ommasec.com](http://www.ommasec.com)**

## → Infos pratiques

### Infos pratiques

Hôtel de ville  
2 rue de la ferme – 7800 Magnanville  
Tél : 01 30 92 87 27  
[www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr)

### Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27.

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18.

### Assistante sociale

permanence en mairie, sur rendez-vous  
Tél : 01 34 97 80 80.

### Bibliothèque municipale Jacques Prévert

Tél : 01 30 92 87 26  
[www.bibliotheque-mairie-magnanville.net](http://www.bibliotheque-mairie-magnanville.net)

### Ommasec

Tél : 01 30 92 70 33  
[www.ommasec.com](http://www.ommasec.com)

### L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56  
[www.ecole4zarts.fr](http://www.ecole4zarts.fr)

### Administrations

CAMY : 01 30 98 78 00 ; Logement : 01 30 98 30 92  
Police : 01 30 94 82 10  
Préfecture : 01 39 49 78 00  
Sous-Préfecture : 01 30 92 74 00  
Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00  
Conseiller juridique : 01 30 92 87 27  
Défenseur des droits : 01 30 92 22 51  
Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

### Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

### Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat  
Tel : 01.30.94.82.10.



### Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE  
Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17  
Site Internet : [www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr) - Courriel : [contact@mairie-magnanville.fr](mailto:contact@mairie-magnanville.fr)  
Directeur de la publication : Michel LÉBOUC  
Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois  
Conception de la maquette : Public Imprim  
20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47  
Mise en page : Olivier Bellet  
Impression : Imprimerie Environnementale Wauquier - 14 rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine -  
Tél : 01 30 93 13 13 - Impression avec des encres végétales  
Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.  
N° ISSN 01832549

# Tous mobilisés et solidaires



Chères Magnanvilloises,  
Chers Magnanvillois,

**L**e 13 novembre dernier nous avons dû, encore une fois faire face à la barbarie terroriste. Après le recueillement et l'intégration de nouvelles mesures de sécurité, nous avons retrouvé, ensemble, la force et la volonté de faire vivre la liberté, l'égalité et la fraternité si chères à nos concitoyens.

Dans cette période, nous devons aussi continuer à œuvrer.

La nouvelle équipe municipale travaille intensivement depuis bientôt deux ans pour, d'une part améliorer notre cadre de vie, soutenir nos associations et commerces, consolider nos finances malgré les restrictions des dotations de l'Etat tout en continuant à proposer des activités de qualité, mais également

investir dans des projets pertinents et au service de tous les Magnanvillois, à l'instar du futur cabinet médical.

De nombreux enjeux nous attendent cette année encore : contenir la fiscalité, construire la nouvelle agglomération et s'y intégrer le mieux possible et continuer à développer harmonieusement notre commune.

Ensemble, sauvagardons la richesse Magnanvilloise.

Avec les élus du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2016 et qu'elle vous préserve la santé.

**Michel LEBOUC**

Votre maire,  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération de Mantes en Yvelines

## “ AU NOM DE QUEL DIEU ??

*Au nom de quel Dieu  
Le claquement des armes  
Fait surgir tant de drames  
Et couler tant de larmes?*

*Au nom de quel Dieu  
En cette douce nuit  
Tout ce sang a rougi  
Les pavés de Paris?*

*Au nom de quel Dieu  
Ces hordes sauvages  
Lacèrent la belle image  
De la Liberté et son visage?*

*Au nom de quel Dieu  
Ces brutes, ces tueurs  
Attisent la terreur  
Et déchaînent la peur?*

*Au nom de quel Dieu  
La haine dans le cœur  
Ils sèment le malheur  
Et brûlent le bonheur?*

*Au nom de quel Dieu  
Bûchers de l'Inquisition  
Et fous des lapidations  
Arrivent à éclosion?*

*Au nom de quel Dieu  
Ces monstres, ces cerbères  
Jettent dans les ténèbres  
L'éclat des réverbères?*

*Existe-t-il ce Dieu  
Pour assécher nos pleurs  
Pour essuyer nos yeux  
Et consoler nos cœurs??*”

**André SYLVESTRE**

Maire Honoraire de Magnanville  
(Novembre 2015)

## Tenez-vous informé(e) avec la newsletter

Pour tout savoir sur les derniers événements de la ville, abonnez-vous à la lettre d'informations, depuis la page d'accueil du site [www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr) rubrique «de vous à nous».

## Lecture

La bibliothèque municipale Jacques Prévert sera exceptionnellement fermée du 26 décembre au 2 janvier inclus. Elle accueillera à nouveau le public le mardi 5 janvier, à 16h.

## Patinoire

La patinoire de Mantes-la-Jolie, unique lieu de glisse des Yvelines, rouvre ses portes, le 19 décembre, après de nombreux travaux réussis. Profitez des vacances de fin d'année pour la découvrir ou la redécouvrir.

Plus d'infos sur les ouvertures : [www.camy-info.fr](http://www.camy-info.fr)

## Tribune libre

Texte non remis.

# Une élue proche des jeunes et de leurs familles

Depuis mars 2014, Catherine Guerbois, gère le secteur « enfance-jeunesse » de la ville. Elle nous confie ses choix et projets.

**Magnanville Magazine : Que représente votre fonction d'élue à vos yeux ?**

**Catherine Guerbois :** Être élue à l'enfance jeunesse n'est pas une profession, mais un engagement avec des objectifs. C'est aussi écouter et rester humble.

**MM : Quelles sont les missions du secteur et qui touchent l'elles ?**

**CG :** Le service « Enfance Jeunesse » est municipal. Il organise et coordonne les actions mises en place pour les enfants de 3 à 16 ans à travers l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, le Club préados, le Conseil Municipal d'Enfants, les jobs d'été et le point déjeuner des lycéens.



Catherine Guerbois, élue à la jeunesse.

Toutes les actions que nous menons sont l'expression matérielle de la politique éducative de la ville. Un projet éducatif a été mis en œuvre. Il met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, tout en organisant des activités ludiques et éducatives, encadrées par des professionnels.

**MM : Qu'en est-il pour la petite enfance ?**

**CG :** Avec la commune de Buchelay, nous avons créé le Relais d'Assistantes Maternelles. C'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistantes maternelles et des associations accueillant les plus petits. Ce service fonctionne depuis plus de dix ans et apporte des réponses concrètes à tous.

**MM : Quels sont vos objectifs ?**

**CG :** Nous devons valoriser l'existant mais aussi développer de nouvelles actions, en tenant compte de la réalité budgétaire avec laquelle il faut « cohabiter ». Un vrai challenge pour la municipalité.

# Job d'été : postulez maintenant !



Maëlig a travaillé 15 jours aux services techniques municipaux.

La ville recrute chaque année des jeunes âgés de 16 à 17 ans pour les vacances d'été. Maëlig Berrezai a fait partie de ceux-là en août dernier. Entretien :

**Magnanville Magazine : Pourquoi avez-vous postulé ?**

**Maëlig Berrezai :** J'avais besoin non seulement de découvrir le monde professionnel mais aussi d'argent pour préparer mes études. Mais ce premier salaire m'a aussi permis de me faire plaisir.

**MM : Quelles démarches avez-vous entreprises ?**

**MB :** J'ai adressé une lettre de motivation en novembre. La mairie m'a répondu positivement au premier trimestre 2015. J'ai ensuite passé un entretien d'embauche puis ai assisté à une

réunion au cours de laquelle le maire nous a expliqué nos droits mais aussi nos devoirs.

**MM : Qu'est-ce que vos missions vous ont apporté ?**

**MB :** J'ai eu la chance d'exécuter des tâches variées aux espaces verts et à l'entretien des bâtiments communaux. Une expérience que je valoriserai sur mon curriculum vitae et qui peut donner des idées d'orientation pour certains.

**MM : Quels conseils donneriez-vous aux futurs postulants ?**

**MB :** La ville nous ouvre des postes. Nous devons être sérieux en retour et travailler consciencieusement car nous sommes l'image de la ville.

# Magnanville a son nouveau boulanger

Où trouver du pain frais et des pâtisseries fines fabriqués artisanalement ? Au blé d'or.

«Une tradi s'il-vous-plait». Depuis le 22 septembre, la boutique ne désemplit pas. Et pour cause, pains, baguettes et pâtisseries fines du jour sont proposés aux clients. Aux commandes Brahim Saaidi secondé d'un boulanger, d'un pâtissier et de deux serveuses. Près de 500 baguettes sont fabriquées journalièrement «Pas de stock chez nous ! Mon équipe est à pied d'œuvre, dès 3h, pour préparer des produits de qualité. L'essentiel est de satisfaire notre clientèle» informe Brahim. Pour sûr qu'elle le sera, en témoigne le choix sur les étals : «La charmante», baguette entre la classique et la Tradi, le pain Nordik aux graines pour accompagner le saumon, les fraisiers, les craquants au chocolat et autres gâteaux à découvrir.

## Le commerce soutenu

«Nous remercions la municipalité de nous avoir aidés à nous installer». Si aujourd'hui la ville a sa nouvelle boulangerie, c'est grâce à la démarche entreprise par la municipalité. «Les commerces et services de proximité sont vitaux pour nos Magnanvillois. Nous ferons tout pour les accueillir ou les maintenir » indique le Maire, Michel Lebouc. Des projets sont d'ailleurs à l'étude.

**Plus d'infos :** Au blé d'or - 28 rue de l'Ouest - 78200 Magnanville. Tél : 01 34 78 32 81.



# Semaine bleue

Initiation à internet, conférences... Les seniors n'ont eu que l'embaras du choix des activités proposées par les municipalités du Mantois, en octobre.



UNE SOIXANTAINE DE PERSONNES ONT ASSISTÉ AU CINÉ SENIOR, LE 14 OCTOBRE, AU COLOMBIER

Ce fut le cas à Magnanville avec une marche, un concert en hommage à Édith Piaf et la projection de «Qu'est-ce qu'on a fait au bon Dieu ?», comédie partagée avec les enfants du centre de loisirs dans le cadre du ciné senior.

Un temps fort qui a ravi les uns et les autres et qui s'est terminé par un goûter et des échanges.

## Chiens

L'accès aux transports en commun, lieux et locaux ouverts au public est **INTERDIT** aux chiens de catégorie 1. Ils sont toutefois tolérés sur la voie publique, attachés et muselés. Cette précision fait suite à l'article publié en page 6 du bulletin de juillet dernier.

## Le chiffre

**1250 €.** C'est la somme récoltée par les membres du Centre Communal d'Action Sociale et les jeunes du club préados au cours de l'opération brioches menée par l'association Délos-APEI 78, les 9 et 10 octobre.

Un grand merci à tous. Les fonds financeront les projets en faveur des personnes handicapées mentales.



## Concours de Poésie

Si vous aimez les mots et êtes âgé(e) de 8 ans et plus, adressez votre poème **avant le 31 janvier 2016** à la bibliothèque municipale Jacques Prévert, par courrier ou par mail à [bibliotheque@mairie-magnanville.fr](mailto:bibliotheque@mairie-magnanville.fr). Ce concours a pour thème « le Grand Vingtième » d'Apollinaire à Bonnefoy et est organisé dans le cadre du printemps des poètes qui se déroulera, à Magnanville, du 12 au 18 mars 2016.

Téléchargez le règlement sur [www.magnanville.fr](http://www.magnanville.fr). Plus d'infos : 01 30 92 87 26.

# Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants en place

12 jeunes filles et garçons ont été installés par leurs aînés, le 3 novembre en mairie. Une équipe pleine d'ambition pour les deux prochaines années.

Première réunion de travail pour les nouveaux élus du CME, début novembre, dans la salle du conseil municipal. Autour de la table, Maëlyne, Charline, Thomas, Augustin et leurs camarades écoutent attentivement les consignes du maire, Michel Lebouc, de Catherine Guerbois, adjointe en charge de la jeunesse et de Zaïa Zéghoudi, conseillère municipale déléguée du secteur. Véronique Cervo, coordinatrice, leur explique ensuite comment elle travaillera avec eux.

C'est à présent à chacun de se présenter. Un exercice pas si facile que cela pour certains. Passation de pouvoir oblige, les anciens élus ont aussi été conviés pour dresser le bilan de leurs actions et présenter le projet à concrétiser sur ce mandat. Un dossier qui concerne la pause déjeuner dans les écoles maternelles et élémentaires : règlement intérieur, nomination d'un médiateur au sein des écoles, rédaction d'un questionnaire... Ils ont déjà du pain sur la planche.



## Des projets plein les têtes

Une chose est sûre, tous sont bien déterminés. « *Je veux améliorer ma ville* » lance Joris, en CM2. Loane et Maëline quant à elles sont décidées à améliorer le quotidien des écoliers et Emma, l'une des trois suppléantes, défendra les idées de ses camarades en conseil. Un programme bien chargé à suivre dans les prochains mois.

### CME : Quels élus, comment fonctionne-t-il ?

Le CME est composé de 12 membres titulaires élus dans les écoles élémentaires, peu avant les vacances de la Toussaint. Ils sont tous issus des classes de CM1 ou CM2. Une fois en poste, les jeunes conseillers tiennent deux à trois séances plénières, présidées par le maire. Mais ils se réunissent aussi régulièrement pour exprimer leurs idées, proposer et réaliser des projets, sous la responsabilité d'un coordinateur de la mairie et des élus délégués à la jeunesse.

Les membres :

Titulaires : Maëlyne Lachaud, Charline Chatté, Wissam Karroum, Thomas Gerstin, Amel Ouchami, Lola Lambertot, Augustin Marecheau, Joris Lecomte, Loane Ngu, Titouan Pinson-Abgrall, Leïla El Razhi, Louka Pinard.

Suppléants : Marwan Aloune, Juliette Fontaine, Emma Pinso.

## Zaïa Zéghoudi, conseillère municipale déléguée

*Avec Catherine Guerbois, adjointe à l'enfance-jeunesse, nous avons en charge le Conseil Municipal d'Enfants. Nous le réunissons et l'aidons à mener à bien son mandat. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli les nouveaux élus. Ils sont pleins d'enthousiasme et de dynamisme qu'ils devront, d'abord, mobiliser sur la finalisation de l'organisation du temps du midi à l'école. Puis de nouveaux projets verront le jour, selon leur programme. C'est une joie, pour nous élus, de voir ces enfants contribuer au bien-être de notre ville.*



# Tennis : Un Grand Prix très disputé

Pour sa 5<sup>e</sup> édition, le Grand Prix des Jeunes du Tennis Club de Magnanville a réuni près de 80 participants pendant les vacances de la Toussaint, dans les catégories Filles de 12 à 16 ans et Garçons de 11 à 18 ans.

La sociétaire du Tennis Club Magnanville, Margaux Lambert (15/2) s'est distinguée en remportant le tournoi filles le samedi 31 octobre face à Emma Dovladbekian (15/2) du T.C. Vernon : 6/3-2/6-6/4.

Chez les garçons en 13-14 ans, Louis Daussy (15/3) du Rueil Athlétique Club l'emporte en finale, en battant Arthur Letrouit (15/3) du C.A. Mantes-la -Ville par 6/2-2/0 et abandon.

Dans la catégorie 15-16 ans, Sébastien Wang (15/1) de l'A.S. Mantes bat Anthony Lelay (15/2) de l'A.S. Porcheville : 6/2-6/2.

Enfin chez les 17-18 ans, victoire de nouveau de Sébastien Wang face à Tom Fahet (15/1) du T.C. Epône - Mézières : 3/6-6/4-6/3.

Jean-Paul Suter, Président du T.C.M. a procédé à la remise des prix en présence de la juge arbitre Maryline Hernandez et de Christophe Rocher, conseiller municipal représentant la ville de Magnanville.



## RAM : Un lieu de partage et d'éveil

**Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'information, d'orientation et d'échanges pour les parents, futurs parents et assistantes maternelles.**

Ce service gratuit est né, en 2004, de la volonté des élus de Magnanville et Buchelay. À sa tête, Béatrice Le Boubennec. Outre sa mission informative, Béatrice organise chaque mois des animations pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Celles-ci se déroulent à Buchelay ou à la cabane aux loisirs de Magnanville.

**Au programme, en décembre :** dessin, peinture sensorielle, découverte du livre, exercices de motricité, rencontres avec les seniors et spectacle de Noël. En dehors de ces ateliers, les familles ont la joie de se retrouver au cours d'une kermesse festive qui leur permet d'évoquer les moments partagés par leurs tout-petits tout au long de l'année.

**Plus d'infos :** RAM « La Buscalide » - 6 rue Gabriel Péri - 78200 - Buchelay. Tél. : 01 30 98 34 97.

### Béatrice Le Boubennec

*Au cours des matinées d'éveil, les enfants rencontrent d'autres enfants et d'autres adultes, ce qui implique de mettre en place les premières règles de vie collective. Ils découvrent de nouvelles situations de jeux qui favorisent leur développement sensoriel et psychomoteur. Les assistantes maternelles accompagnent chacune de leurs découvertes. C'est aussi, pour elles, un moment de partage et d'échanges entre nous sur leur pratique, leur expérience. Mon premier objectif est que chacun passe une bonne matinée sous le signe de la bonne humeur et la bienveillance.*



# La 1<sup>re</sup> borne de recharge électrique inaugurée

La municipalité et les acteurs du projet ont officialisé l'utilisation de la borne de recharge pour véhicules électriques tout public, le 27 novembre.

C'est sous un beau soleil que Michel Lebouc, le maire, a présenté l'équipement du parking de l'hôtel de ville. Dans son discours, il s'est félicité de cette concrétisation porteuse de développement durable qui rentre dans le projet de la nouvelle agglomération « 18000 voitures empruntent quotidiennement le bas de l'avenue de l'Europe. Rouler électrique contribuera à la réduction des gaz à effet de serre ».

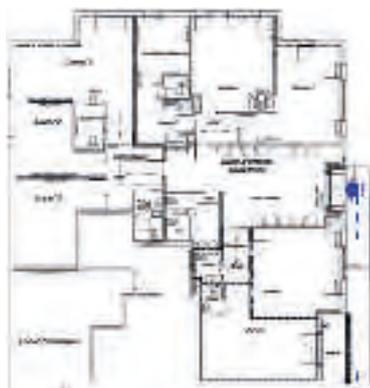
La loi de transition énergétique prévoit 7 millions de bornes en France. La majorité d'entre elles sont installées à domicile ou sur les lieux de travail. Celle de la mairie fait partie des 4 à 5% des aménagements de la voie publique.

## Accès tout public

Une utilisation simple et rapide, comme l'a démontrée l'édile, en rechargeant la Zoé municipale. « Tout le monde y aura accès gratuitement au moins pendant 2 ans ». L'équipement fait partie du réseau ElectriCité mis en place par la Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines et l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine- Aval. 40 autres devraient voir le jour, dans la région d'ici les prochains mois.



# Le cabinet médical bientôt livré



Plus que quelques semaines de patience avant son ouverture... Le local flambant neuf de 250 m<sup>2</sup> regroupera 3 médecins généralistes, un ostéopathe, un orthophoniste, un psychologue, une diététicienne, une sophrologue et des infirmières.

« Nous souhaitons, que l'offre de soins s'intensifie à Magnanville. C'est bientôt chose faite » précise Michel Lebouc, le maire.

Situé en rez-de-chaussée, le cabinet est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Un soulagement pour les deux docteurs

qui exercent actuellement rue de l'Ouest. La mairie a aussi pensé au confort des patients en l'équipant d'une climatisation réversible. L'accès sera facilité aussi grâce aux 14 places de stationnement.

La municipalité signe l'acte authentique d'achat des locaux ainsi que les baux de location avec les praticiens à la mi-décembre. « Lorsque les travaux d'aménagement intérieur seront suffisamment avancés, nous inviterons les Magnanvillois à venir découvrir les lieux » informe Michel Lebouc.



## Brigitte H.

Toute ma petite famille consulte l'un des médecins généralistes de la commune depuis une vingtaine d'années. Son emménagement dans le futur cabinet médical va faciliter notre quotidien car nous n'aurons plus de marches à gravir. Nous pourrons aussi nous garer sans difficultés.

Le fait de disposer d'autres praticiens nous simplifiera l'accès aux soins. J'espère participer à la visite des locaux que la municipalité organisera.



# Un bassin pour limiter les dégâts des ruissellements

La municipalité installe un bassin, dans le square des acacias pour enrayer les dégâts liés aux fortes pluies. Il sera opérationnel en février prochain.

Près de 200 foyers magnanvillois, des rues de l'Ouest aux Acacias, se souviennent particulièrement des intempéries, de juin 2014, ayant engendré jusqu'à un mètre d'eau dans leur logement pour certains. En cause, l'insuffisance du réseau unitaire existant. Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, la municipalité a opté pour la création d'un réseau d'assainissement parallèle qui récupèrera les eaux de voiries de la rue des Bouleaux et d'une partie de l'avenue des Acacias. Les eaux récupérées se déverseront dans un bassin à ciel ouvert peu profond, d'environ 400 m<sup>3</sup> qui soulagera le réseau initial. Il sera creusé dans le square des Acacias et se videra par infiltration. « Des études ont été réalisées pour vérifier la perméabilité du sol et garantir le vidage naturel du bassin. Les Magnanvillois concernés ont été conviés à une réunion publique. Un temps d'échanges apprécié au cours duquel ils ont obtenu les informations nécessaires » souligne le maire, Michel Lebouc. Les travaux, réalisés par la société Watelet seront effectués par phases pour limiter les impacts sur la voirie. La préparation du bassin est prévue pour la mi-décembre. Il sera terminé entre janvier et février prochain, en même temps que l'intervention sur la voirie. Les travaux s'élèvent à environ 200 000 € HT et sont subventionnés à hauteur de 50% par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines. Sur le même principe d'infiltration par le sol, une noue est intégrée dans le nouveau lotissement des Mongazons.

## Vigilance

Le bassin du square des acacias aura une profondeur maximum de 80 cm, en son centre. Il sera construit en pente douce, limitant ainsi les risques de chutes. Malgré les faibles dangers, **la municipalité met néanmoins en garde l'ensemble de la population et particulièrement les parents qui doivent rester vigilants sur la surveillance de leurs enfants.** Des affiches préventives seront apposées aux abords.



## Sécurité routière

Un plateau surélevé a été installé, en décembre, rue des Érables pour renforcer la sécurité routière des abords de la Cabane aux loisirs et de la maison de l'enfance.

Le coût de ces travaux initiés par la mairie s'élève à près de 34 000 € HT, dont 9 500 € de subvention du département.



# Magnanville illuminée

Près de 150 sujets illuminent les rues, places et établissements publics depuis le 9 décembre.

Chaque année, la municipalité met un point d'honneur à marquer cette tradition festive pour le bonheur des petits et des grands « Certaines communes ont fait le choix de supprimer les illuminations. Ce n'est pas notre cas. Elles sont importantes, surtout en ces temps moroses » informe Michel Lebouc, le maire.

## Maîtrise des coûts

Soucieuse de la maîtrise budgétaire, la municipalité a décidé tout de même de diminuer le nombre de décors. Près de 10 000 € ont de ce fait, été économisés.

Contrairement aux idées reçues, la consommation énergétique n'est pas le poste le plus onéreux, du fait de la technologie LED utilisée pour ces motifs.

« Les économies proviennent aussi de la mise en concurrence des prestataires. Grâce à cette démarche, le fonctionnement et le suivi de la maintenance seront plus efficaces ». Les décors posés par la société Inéo, en novembre, sont en place jusqu'à la mi-janvier. Profitez de la magie des fêtes et découvrez-les au détour de vos balades nocturnes.

# Taxe d'habitation :

## Quelques éléments pour comprendre

Valeur locative retenue pour les abattements

Désignation des occupants

Revenu retenu pour la base des calculs : allègements et plafonnement

Valeur locative moyenne x 15%

Abattements :  
10% pour les 2 premières personnes à charge  
15% à partir de la 3<sup>e</sup>

Selon la constitution du foyer

Valeur locative brute x 15%

Valeur locative brute x 10%

Base de calcul de l'impôt = Valeur locative-abattements

1% d'augmentation votée par le Conseil Municipal au budget 2015

Cotisations de base avant frais de gestion et allègements et plafonnement

Base nette x taux d'imposition

Avec frais de gestion

**ALLÈGEMENTS :**  
Exonération si RFR (Revenu Fiscal de Référence) < 10686€ pour la 1<sup>re</sup> part de quotient familial auquel s'ajoute 2853€ par demi-part supplémentaire.  
L'allègement est appliqué si RFR (Revenu Fiscal de Référence) < 25130€ auquel s'ajoute 5871€ pour la 1<sup>re</sup> demi-part supplémentaire et 4621€ à partir de la 2<sup>e</sup> demi-part supplémentaire.  
Il consiste en un plafonnement en fonction du RFR et de la taille du foyer.

Plus d'infos : [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr)

## Une nouvelle instance communautaire au 1<sup>er</sup> janvier 2016

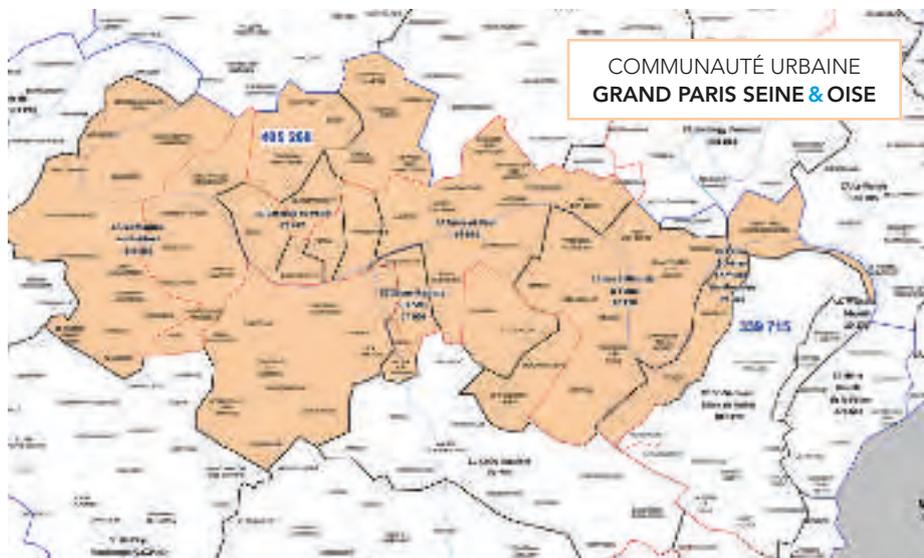
La Communauté Urbaine naît en janvier prochain de la fusion de 6 intercommunalités, dont la CAMY. Elle portera le nom de Grand Paris Seine et Oise, "GPSO" de son petit nom.

Magnanville sera membre de cette nouvelle communauté urbaine. Sa forme juridique a été adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 16 novembre dernier.

Le Président sera élu le 14 janvier prochain et les 129 élus communautaires issus des 73 communes de ce grand territoire pourront, dès lors assurer les missions obligatoires de la communauté : développement économique, tourisme, mobilités, équipements socio-culturels et sportifs d'intérêt communautaire, aménagement de l'espace et habitat, voirie et stationnement, politique de la ville, environnement, collecte des déchets, eau et assainissement.

La communauté urbaine assurera la continuité du service public pour toutes les compétences auparavant assumées par la CAMY : l'eau, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets, le service logements, le réseau de transports urbains... Le personnel de la CAMY comme celui des 5 autres intercommunalités, soit plus de 850 agents devient le personnel de la communauté GPSO. Son siège sera désormais situé à Aubergenville. Dès janvier, la communauté communiquera sur son organisation. **Naturellement, pour toute question, continuez à contacter les services municipaux qui vous répondront ou vous adresseront au bon interlocuteur.**

L'organisation territoriale va s'appuyer sur les communes. À terme, nous serons une sorte de « porte d'entrée » pour toutes les questions relatives à la vie quotidienne des habitants et le premier service d'accueil de proximité, pour la ville et pour la communauté urbaine.



Michel Lebouc sera, pour notre commune, le seul représentant du conseil municipal à siéger dans cette instance.

**Quels changements pour les Magnanvillois ?**

La communauté urbaine sera compétente dans la gestion de la voirie et cela est nouveau pour nous. Toutefois, il est prévu qu'elle nous confie, momentanément, le temps qu'elle s'organise, la gestion de l'entretien de notre voirie. Vous pourrez donc vous adresser comme d'habitude à la mairie pour toute demande sur cet important secteur (la chaussée, l'éclairage public, le balayage des rues...).

Bien évidemment, votre Maire, vos élus, les services municipaux se mobilisent et travaillent pour que cette importante évolution de gestion de notre territoire se fasse sans impact sur le service public de qualité, pour nous Magnanvillois, mais aussi pour tous les habitants de ce grand territoire. Un véritable pari pour préparer l'avenir.

### Fermeture technique des piscines de l'agglomération Mantaise

Les deux centres aquatiques communautaires ferment leurs portes quelques jours, le temps d'effectuer le contrôle technique obligatoire imposé par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France. La CAMY et l'UCPA exploitant du site engageront dans le même temps quelques travaux d'entretien et de réparation des bâtiments.

Les fermetures :

- Aquasport (Mantes-La-Ville) : du samedi 19 au samedi 26 décembre inclus.
- Aqualude (Mantes-La-Jolie) : du dimanche 27 décembre au dimanche 3 janvier inclus.
- Plus d'infos : [www.aqualude-camy.com](http://www.aqualude-camy.com) ; [www.aquasport-camy.com](http://www.aquasport-camy.com)

### Déchets verts

La collecte en porte à porte des déchets verts a cessé le 27 novembre. Elle reprendra le 1<sup>er</sup> avril 2016. En attendant, déposez-les à la déchèterie de Buchelay.

### Sapins de Noël

Une fois les fêtes terminées, vous devez en priorité les déposer à l'extension de la déchèterie des Closeaux de Buchelay, comme suit :

- Dans la benne de déchets végétaux s'ils sont entièrement dénudés de toutes décorations. Ils seront ensuite compostés.
- Jetés dans les bennes d'encombrants, s'ils présentent des éléments non naturels (mousse, guirlandes, etc.). Ils ne seront pas compostés.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer à la déchèterie, déposez vos sapins avec le ramassage des encombrants prévu les 16 et 23 mars 2016 selon les secteurs d'habitation ou à la collecte des déchets végétaux du 1<sup>er</sup> avril 2016.

Tout dépôt sauvage sur la voie publique pourra être verbalisé.

Horaires de la déchèterie :

Lundi au vendredi : 9h-12h 13h-18h  
Samedi : 9h-18h, Dimanche : 9h-12h  
Fermeture : mardi et jours fériés.

Michel Lebonc,  
Le Maire  
et le Conseil Municipal  
adresseront leurs vœux  
aux Magnanillois  
le vendredi 8 janvier,  
à partir de 18h30  
dans la cour de la Ferme  
(près de la mairie).

2016

